



Stéphane Le Foll Maire du Mans Président de Le Mans Métropole Ancien Ministre

LE MANS METROPOLE, UN TERRITOIRE MOTEUR POUR LE DEVELOPPEMENT

"Notre territoire est en mouvement. Plus que jamais, Le Mans Métropole affirme son rôle actif dans la construction d'un écosystème vertueux, propice à l'implantation et au développement des entreprises. Nous croyons fermement que la croissance économique ne se décrète pas : elle se prépare, se soutient et s'accompagne.

C'est pourquoi, nous agissons quotidiennement pour renforcer l'attractivité de notre territoire et offrir aux entrepreneurs, investisseurs et talents un cadre de développement favorable. Qu'il s'agisse de l'accompagnement des porteurs de projets, de la mise en réseau des acteurs économiques, de l'aménagement d'espaces propices à l'innovation ou du soutien à la formation et à la recherche, notre engagement est total.

Nous avons également la conviction que le développement économique doit s'inscrire dans une dynamique inclusive et durable. C'est pourquoi, nous plaçons l'insertion et les clauses sociales au cœur de notre action. Permettre à chacun de trouver sa place sur le marché du travail, répondre aux besoins des entreprises en matière de compétences et de main-d'œuvre, c'est garantir un équilibre bénéfique à l'ensemble de notre territoire.

Le Mans Métropole dispose de nombreux atouts : une situation stratégique, un tissu économique diversifié, des infrastructures performantes et un cadre de vie attractif. Ensemble, mobilisons ces ressources pour bâtir un avenir où dynamisme économique rime avec solidarité et innovation."

Un nouveau dispositif pour renforcer l'attractivité et la dynamique économique du territoire

UN DISPOSITIF AMBITIEUX SUR 3 ANS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Le Mans Métropole franchit une nouvelle étape dans sa politique de développement en instaurant un nouveau règlement d'aides économiques.

Conçu pour une durée de trois ans, ce dispositif vise à stimuler l'innovation, favoriser la compétitivité et renforcer l'attractivité du territoire en apportant un soutien renforcé aux start-ups, PME et ETI.

POUR RENFORCER LES AIDES EXISTANTES

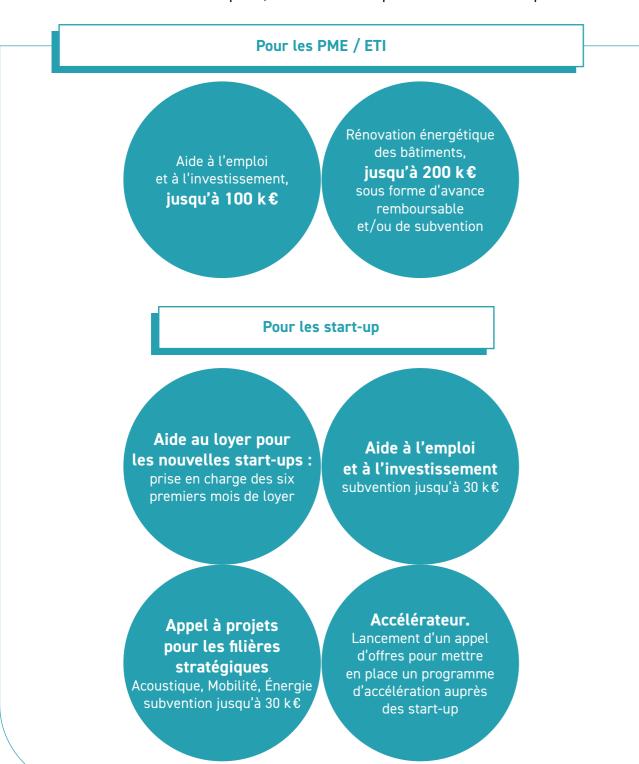
POUR ATTIRER ET PÉRENNISER LES ENTREPRISES

> POUR MAINTENIR ET ACCOMPAGNER LA CROISSANCE

Le cadre d'aides s'élargit

6 NOUVEAUX LEVIERS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE

Outre l'aide à l'immobilier d'entreprise, de nouveaux dispositifs seront mis en place :



UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ POUR UNE MÉTROPOLE INNOVANTE

Avec ce dispositif ambitieux, Le Mans Métropole réaffirme son engagement en faveur de l'innovation, du développement économique et de l'emploi.

Ce plan constitue un outil stratégique majeur pour attirer et accompagner les entreprises innovantes, tout en consolidant les forces économiques locales.

UNE ACTION MÉTROPOLITAINE SOUTENUE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

- Un budget de 2 M€ d'aides économiques par an
- Depuis 2018, 26 entreprises ont bénéficié d'une aide financière à l'immobilier de 6,2 M€ (prêt et subvention)
- En 2024, 84 entreprises bénéficient de l'offre locative de Le Mans Métropole

UNE MISE EN ŒUVRE RIGOUREUSE ET PROGRESSIVE

- Validation en commission budgétaire et délibération en juin 2025
- Signature d'une convention d'autorisation avec la Région Pays de la Loire pour certaines aides
- Dépôt des premiers dossiers : dernier trimestre 2025
- Suivi annuel et ajustements en fonction des retours des entreprises bénéficiaires

Une offre de services consolidée avec Le Mans attractivité

LE MANS ATTRACTIVITÉ AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Une porte d'entrée pour tous les projets économiques CRÉATION · IMPLANTATION · DÉVELOPPEMENT

Un gestionnaire de patrimoine dédié

IMMOBILIER · FONCIER · HÔTELS D'ENTREPRISES

Un facilitateur en ressources humaines

RECRUTEMENT · EMPLOI · CLAUSES SOCIALES

Un accompagnement ciblé des filières d'excellence AGRI-AGRO · ACOUSTIQUE · MOBILITÉ · ÉNERGIE

Un soutien aux établissements et aux projets d'innovation ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET INNOVATION